

Le 25 OCTOBRE 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE



Concours CRÉACC Paris Ile-de-France 2013 : Le palmarès complet !



CRÉACC, premier concours d'aide à la création d'entreprise **entièrement sur internet**, a récompensé le 24 octobre, à la CCI de Paris, les 6 lauréats franciliens de son édition 2013.

Co-organisée par l'Ordre des experts-comptables et l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE) CRÉACC a fêté cette année sa 11ème édition.

Les 6 lauréats du concours CRÉACC Paris Ile-de-France 2013

✓ Création « au féminin »



Maryline Bardin pour QUALITY TRIP

Agence de voyages dédiée aux personnes à mobilité réduite, qui leur permet de partir seul, en famille ou entre amis en toute sérénité et en toute liberté.

✓ Création « jeune »



Romain de la Rivière pour SMEETERS

Site de dating proposant un concept inédit de rencontres entre 2 groupes de 3 amis. Contrairement aux sites de rencontre traditionnels, le matching est fait par l'équipe de Smeeters, en fonction des profils et des affinités potentielles de chaque groupe.

✓ Création « innovante »



Xavier Heiligenstein pour CRYOCAPCELL

Société innovante produisant et commercialisant la CryoCapsule, un outil technologique standardisé de réalisation d'études par microscopie corrélative, permettant des expériences cinq fois moins longues et deux fois moins coûteuses à résultat égal.

✓ Création « deuxième vie professionnelle »



Thomas Bacharzyna pour THE BIKE WASHER

1ère application pour téléphone mobile qui permet de commander le nettoyage de son deux-roues motorisé (scooter ou moto) sur son lieu de stationnement sans avoir à être présent.

✓ « Entreprises de moins de 6 mois »



Liouma Tokitsu pour AD SCIENTAM

Solution de recueil de données en milieu médical sur l'évolution de l'état des patients (physiologique, psychologique, prises de médicament) en temps réel, directement sur leur smartphone.

✓ « Coup de cœur du jury »



Jérôme Devouge pour PRÊT A POUSSER

Kits de culture de champignons, pour faire pousser des pleurotes chez soi, très simplement, en 10 jours, en recyclant du marc de café collecté auprès de partenaires cafetiers.

Comme chaque année, les lauréats CRÉACC Paris Ile-de-France sont automatiquement sélectionnés pour concourir à la finale nationale, aux côtés des lauréats des 10 autres régions impliquées dans ce concours.

[Pour télécharger le dossier de presse du concours CREACC région Paris Ile-de-France et retrouver les interviews des anciens lauréats depuis 2003 CLIQUEZ ICI](#)

Une Cérémonie organisée à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris

La remise des prix CRÉACC Paris Ile-de-France s'est déroulée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris le 24 octobre en présence de :

- **Julien Tokarz**, Président de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
- **Alain Belais**, Directeur Général de l'Agence Pour la Création d'Entreprises
- **Pierre-Antoine Gailly**, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France
- **Théodore Gitakos**, Président EPAC International, parrain de cette édition 2013

« En tant que parrain de la promotion 2013 du concours CREACC, j'ai été particulièrement heureux d'être parmi ces lauréats jeudi soir à la Chambre de Commerce et de pouvoir féliciter ces jeunes entrepreneurs, dynamiques et aux idées innovantes. Comme j'ai pu leur dire, pendant toute ma vie professionnelle, j'ai aidé des créateurs et repreneurs d'entreprises à réussir leur projet et je continue aujourd'hui en tant que Président d'Epac International. L'essentiel, quand on a des atouts comme ils en ont, c'est d'être exigeants avec eux-mêmes et leur équipes, d'avoir confiance, de savoir se faire aider par des conseils et de prendre le temps de penser leur entreprise à 3 ou 5 ans pour construire leur projet et faire adhérer tous les partenaires. » **Théodore Gitakos**, Président EPAC International, parrain de cette édition 2013.

Les partenaires du concours CREACC



A propos de CRÉACC, un accompagnement en faveur de l'entrepreneuriat

Le concours CRÉACC a été créé par l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France et l'Agence pour la Création d'Entreprises en 2003. Premier concours dédié à la création d'entreprise organisé à 100% sur Internet, CRÉACC place l'accompagnement personnalisé au centre des préoccupations des porteurs de projet, afin d'assurer le succès de leur future entreprise.

CRÉACC est ouvert à tous les types de créateurs, dans la phase précédant l'immatriculation de leur entreprise ou à toutes les jeunes entreprises immatriculées depuis moins de six mois. Les lauréats bénéficient d'une dotation sous forme de chèquiers-services à valoir sur des prestations essentielles (conseils, expertises, services financiers...).

Depuis 2003, CRÉACC a permis à plus de 60 entreprises franciliennes lauréates de bénéficier des précieux conseils des experts-comptables, des ressources de l'APCE et de l'expérience de ses partenaires.

À propos de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France

Créé par l'Ordonnance de 1945, l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France (www.oec-paris.fr) est l'institution régionale de l'Ordre des experts-comptables - Conseil Supérieur, sous tutelle du MINEFI. Il représente les 5 600 experts-comptables, 3 800 cabinets et 2 600 stagiaires experts-comptables de la région Paris Ile-de-France, au service des 700 000 entreprises franciliennes. Les compétences de l'expert-comptable, son diplôme, son Code de déontologie, sa proximité avec les dirigeants d'entreprise ainsi que la diversité de ses missions (gestion et finances, comptabilité, fiscalité, gestion sociale, management,...) et de ses secteurs d'intervention, font de lui le premier conseiller du chef d'entreprise. Outre ses fonctions traditionnelles de contrôle légal et de représentation de la profession comptable libérale, l'Ordre région Paris Ile-de-France développe aussi une panoplie d'outils propres à assister l'expert-comptable dans tous les domaines de son métier : réunions d'information sur des thèmes d'actualité, outils documentaires à destination des cabinets, publications, présentations techniques, clubs de réflexions et d'actions. L'Ordre région Paris Ile-de-France publie chaque trimestre sa revue «Le Francilien».

A propos de l'APCE :

L'Agence pour la création d'entreprises est un intervenant majeur du processus d'aide à la création, à la transmission et au développement des entreprises :

- en qualité d'agence d'informations via un portail internet et des publications
 - en support technique des réseaux d'accompagnement et des collectivités territoriales
 - en assurant le suivi de l'évolution du processus de création d'entreprises par la réalisation d'études statistiques et de notes de conjoncture
 - en réalisant toute mission ou étude ad hoc et en répondant aux sollicitations des Pouvoirs publics, dans un cadre conventionnel.
- L'APCE compte 50 collaborateurs, dont 40 experts-consultants. Le budget de fonctionnement de l'Agence est financé à hauteur de 60% par l'Etat, le différentiel provenant de ressources propres.

Contact presse :



STRAT & COM Emeric Latimier ou Véronique Pernin : 01 40 28 46 18 - oec-paris@vpstrat.com